



GRENOBLE ALPES  
MÉTROPOLE

Les travaux de la MÉTROPOLE



chronovélo

LIAISONS CYCLABLES MÉTROPOLITAINES



**DEMAIN**  
CARREFOUR ARISTIDE BRIAND

GRENOBLE ◀▶ FONTAINE LA POYA

# LES ESPACES PUBLICS SE TRANSFORMENT

La Métropole transforme les espaces publics autour d'un réseau cyclable structurant qui vise à offrir des itinéraires directs, confortables et sécurisés : les Chronovélos. C'est aussi l'occasion de rénover nos réseaux (eau, assainissement, électricité, télécommunication) et de proposer un vaste projet de réaménagement urbain, pour apaiser et sécuriser nos déplacements et embellir et végétaliser nos quartiers.



Ville de  
**FONTAINE**



## DES QUARTIERS EMBELLIS ET VÉGÉTALISÉS

- Réaménagement du pôle commercial de l'avenue du Vercors, pour plus de visibilité pour les enseignes et de vraies terrasses pour les commerces.
- Réalisation de places de stationnement perméables (qui laissent l'eau pénétrer dans la terre, permettant le rafraîchissement des sols) lorsque cela est possible.
- Création de massifs et d'arbres aux pieds des immeubles.
- Plantation de 90 arbres et 1910 m<sup>2</sup> d'arbustes proposés aux usagers.
- Pour lutter contre le réchauffement climatique 580 m<sup>2</sup> de surface seront rendu perméables pour faciliter l'infiltration de l'eau.

DE MEYLAN À FONTAINE :

## RELIER LES CENTRES-VILLES DE LA MÉTROPOLE

Le réseau Chronovélo compte déjà 4 axes aménagés pour 35 kilomètres de voies. L'axe n°1 Fontaine-Meylan permettra à terme de traverser toute l'agglomération d'Ouest en Est. Aménagé par tronçons, il est actuellement en service du cours Jean Jaurès (à Grenoble) jusqu'au quartier Maupertuis (à Meylan). Grenoble Alpes Métropole, en partenariat avec les communes de Grenoble et Fontaine, travaille depuis plusieurs années à son prolongement vers l'ouest, pour relier Fontaine en traversant le Drac.

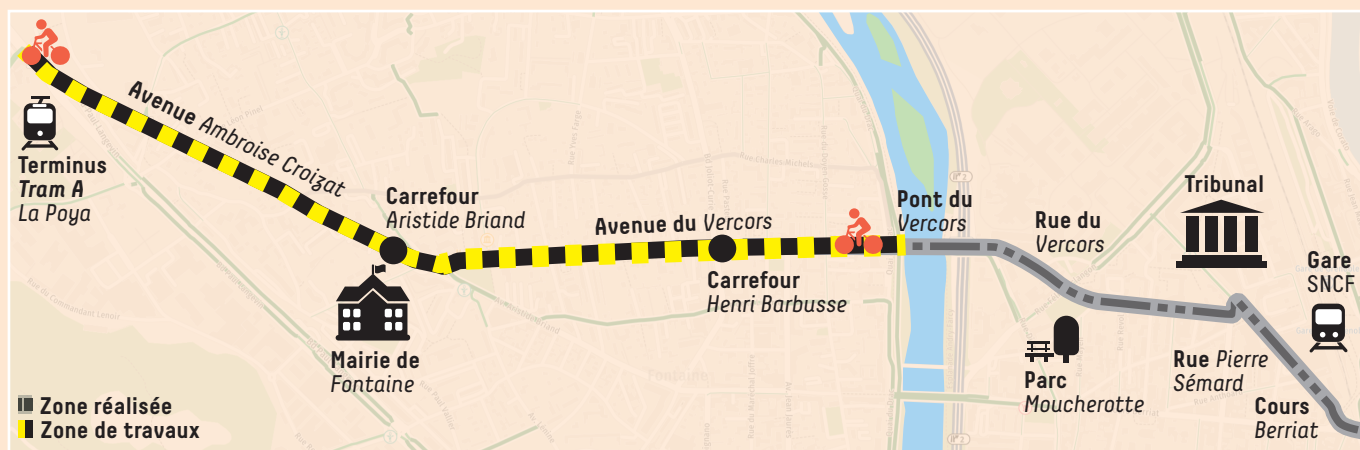


## DES DÉPLACEMENTS APAISÉS ET SÉCURISÉS

MOINS DE VITESSE, PLUS DE PLACE POUR LES PIÉTONS ET LES CYCLISTES

- Création de trottoirs larges et confortables (1,40 m minimum).
- Création de l'axe Chronovélo sur la partie sud de l'avenue, sur une largeur de 3 m.
- Réduction de la chaussée à 5,50 m avec maintien de la circulation à double sens pour conforter la limitation de la vitesse à 30Km/h.

### TRACÉ DE LA FUTURE CHRONOVÉLO



# CALENDRIER DU CHANTIER

## Phase 1

### ÉTUDE DES SOUS-SOLS

Décembre 2023 à Février 2024

Cette phase de sondages en sous-sol est désormais terminée. Elle a permis d'établir un état des lieux précis des réseaux existants sur ces deux avenues et de déterminer les travaux à engager.

## Phase 2

### TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX

Février 2024 à Décembre 2024\*

Cette phase permet aux différents organismes concessionnaires (eau, électricité et téléphonie) de rénover leurs infrastructures. Ainsi, le réseau d'eau potable sera en partie renouvelé, un nouveau réseau d'assainissement sera créé afin de séparer les eaux usées et les eaux pluviales. Les anciens réseaux électriques seront remplacés et les nombreux réseaux aériens seront enterrés pour permettre la plantation d'arbres le long des avenues.

Durant cette période, afin de mener à bien ces travaux tout en conservant du stationnement, l'avenue du Vercors sera placée en sens unique en direction de Sassenage (sens est-ouest).

Le sens de circulation vers Grenoble (ouest-est) sera redirigé vers la rue de la Liberté.

La mise en sens unique sera limitée aux périodes de travaux strictement nécessaires au bon déroulement du chantier, avec une attention particulière au niveau des commerces.

## Phase 3

### AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE AMBROISE-CROIZAT

Juin 2024 à Février 2025\*

Cet aménagement comprend le traçage de la voie cyclable Chronovélo, la sécurisation des carrefours, la rénovation du revêtement de la route, l'élargissement des trottoirs, le traçage des passages piétons ainsi que la plantation d'arbres.

## Phase 4

### AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DU VERCORS

Janvier 2025 à Décembre 2025\*

Cet aménagement comprend la sécurisation et le traçage de la voie Chronovélo, la rénovation du revêtement de la route, la mise en place du stationnement réglementé, l'élargissement des trottoirs, la modernisation de l'éclairage public, l'enfouissement des réseaux aériens, la plantation d'arbres et la création d'espaces de convivialité devant les commerces.

*\*Sauf aléas climatiques et de chantier*

+ D'INFORMATIONS:  
04 56 58 52 61



Consciente des désagréments occasionnés, Grenoble Alpes Métropole vous remercie de votre compréhension.

Pour tous vos déplacements, ayez le réflexe

[mobilites-m.fr](https://mobilites-m.fr)



FAIRE AVANCER  
NOS MOBILITÉS

Appli mobile gratuite  
 Suivez-nous !